

Département de la  
Moselle

Arrondissement de Metz-  
Campagne

Nombre de Conseillers  
élus : 15

Conseillers en fonction :  
15

Conseillers présents : 14

Procuration : 0

Date de la

convocation :

07.12.2020

## COMMUNE DE GRAVELLOTTE

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2020

Sous la présidence de Monsieur TORLOTING Michel, Maire.

**Membres présents :** TORLOTING Michel - BRIOUX Dominique - SIMON Denis - SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle - DONVAL Denis - POTIER Christophe - SCHURCH Christophe - MULLER Hervé - LOUIS Aurélie - APPERT Ségolène - DAUBENFELD Nadine - PIERRE Sébastien - CLEVER Nathalie - GRANDPIERRE Marie-France.

**Absents excusés :** Emilie GAILLOT

### CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOCAUX PERISCOLAIRE CONVENTION AVEC MOSELLE AGENCE TECHNIQUE (MATEC)

Le service d'accueil périscolaire assuré par l'association les enfants du verger est actuellement hébergé dans les locaux de l'école maternelle.

Face à l'accroissement des effectifs, cet accueil ne peut plus être assuré dans des conditions satisfaisantes. La commune de Gravelotte soucieuse d'apporter un service de qualité à ses enfants envisage la construction de nouveaux locaux d'accueil périscolaire.

Afin d'assurer la faisabilité et le suivi de cette opération, le Maire propose de confier à MATEC une prestation d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage.

Le conseil après en avoir délibéré,

- Décide de confier à Matec une prestation d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la construction de nouveaux locaux d'accueil périscolaire.
- Accepte la proposition financière de Matec soit 4200€ hors-taxes.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance et définissant les modalités d'intervention de Matec.
- Charge monsieur le maire de prendre toutes les dispositions administratives et financières liées à cette opération.

Pour extrait conforme

GRAVELLOTTE le 11/12/2020

Le Maire

Michel TORLOTING

